



CUISINIÈRE



GARANTIE LIMITÉE DE LA TECHNOLOGIE D'AUTONETTOYAGE AQUALIFT®

VALABLE DU 1^{er} JANVIER 2023 AU 31 DÉCEMBRE 2023*

MISE À JOUR LE 1^{er} JANVIER 2023

MODÈLES ADMISSIBLES :

YMER8800FW	MGR8800FZ	YMES8800FZ	MGS8800FZ	YMSES7530PZ	MSG7530PZ
YMER8800FZ	YMES8800PZ	MGS8800PZ			



Si vous n'êtes pas entièrement satisfait de la performance d'autonettoyage de la technologie AquaLift®, Whirlpool Canada LP reprendra la cuisinière admissible Maytag® dans les 90 jours suivant la date de livraison et vous remboursera le prix d'achat intégral, y compris les taxes applicables.

Les frais financiers, tous frais engagés dans le cadre de la reprise de la cuisinière précédente et le coût de livraison et d'installation de la cuisinière Maytag® admissible ne sont pas couverts par cette garantie limitée.

Processus de réclamation : Initiez votre demande dans les 90 jours de la livraison d'une cuisinière Maytag® admissible, en remplissant le formulaire que vous trouverez à maytag.ca et en appelant le **1-800-807-6777**.
LES SOUMISSIONS EN RETARD NE SERONT PAS ACCEPTÉES.

* Whirlpool Canada LP se réserve le droit de mettre fin, d'interrompre ou de modifier ce programme en entier ou en partie, en tout temps sans préavis. Non valide pour les ventes en gros ou les ventes d'unités multiples à des appartements, copropriétés, lotissements ou grossistes. L'omission de toute information requise pourrait retarder le traitement de votre demande ou la disqualifier. Toutes les preuves soumises deviennent la propriété de Whirlpool Canada LP et ne seront pas retournées.

®/TM ©2023 Maytag. Utilisée sous licence au Canada. Tous droits réservés.



GARANTIE LIMITÉE DE LA TECHNOLOGIE D'AUTONETTOYAGE AQUALIFT®



CUISINIÈRE

VALABLE DU 1^{er} JANVIER 2023 AU 31 DÉCEMBRE 2023*

MISE À JOUR LE 1^{er} JANVIER 2023

Vous pouvez obtenir une version imprimable de ce certificat à maytag.ca

IMPORTANT : Vous devez joindre une copie datée du reçu d'achat à ce formulaire.

Je comprends que l'achat d'une nouvelle cuisinière admissible Maytag® chez un marchand d'électroménagers Maytag® autorisé canadien comprend une garantie limitée de remboursement de 90 jours sur la technologie d'autonettoyage AquaLift®. Si je ne suis pas entièrement satisfait de la performance d'autonettoyage de la technologie AquaLift®, Whirlpool Canada LP reprendra la cuisinière admissible Maytag® dans les 90 jours suivant la date de livraison du produit et me remboursera le prix d'achat total, y compris les taxes applicables. (Les frais de financement, tous frais engagés dans le cadre de la reprise de ma cuisinière précédente et/ou le coût de livraison et d'installation de la cuisinière admissible Maytag® ne sont pas couverts par cette garantie). Communiquez avec le centre de service à la clientèle en composant le 1 800 807-6777 pour vous renseigner sur les procédures de réclamation de la garantie de remboursement de la technologie d'autonettoyage AquaLift®. Cette offre s'adresse aux résidents canadiens seulement. Limite d'une réclamation par foyer. Whirlpool Canada LP n'assumera aucune responsabilité pour les formulaires perdus, retardés, incomplets, ou endommagés.

Les modèles de cuisinières Maytag® suivants sont admissibles à la garantie de remboursement de 90 jours sur la technologie d'autonettoyage AquaLift® :

YMER8800FW MGR8800FZ YMES8800FZ MGS8800FZ YMSES7530PZ MSGS7530PZ
YMER8800FZ YMES8800PZ MGS8800PZ

Numéro de modèle de l'électroménager _____ Numéro de série de l'électroménager _____

Nom du client _____

Adresse _____ Appt n° _____

Ville _____ Province _____ Code postal _____

Téléphone _____ Adresse électronique _____

Signature du client _____ Date d'achat _____

Nous respectons votre vie privée. Les renseignements que vous nous fournissez serviront uniquement aux fins de gestion de la garantie de remboursement.

* Whirlpool Canada LP se réserve le droit de mettre fin, d'interrompre ou de modifier ce programme en entier ou en partie, en tout temps sans préavis. Toutes les réclamations sont sujettes à vérification. Non valide pour les ventes en gros ou pour les ventes d'unités multiples à des appartements, copropriétés, lotissements ou grossistes. L'omission de toute information requise pourrait retarder le traitement de votre demande ou la disqualifier. Toutes les preuves soumises deviennent la propriété de Whirlpool Canada LP et ne seront pas retournées.